

209C1193
FR0000036816-FS0557

22 septembre 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 septembre 2009, la société Sumitomo Mitsui Asset Management Co., Ltd (1) (Atago Green Hills Mori Tower 28F 2-5-1 Atago, Minato-ku, Tokyo, Japon) a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 septembre 2009, par suite d'une cession d'actions TOUR EIFFEL sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TOUR EIFFEL et détenir 270 877 actions TOUR EIFFEL représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par la société de droit japonais Sumitomo Life Insurance Company.

(2) Sur la base d'un capital composé de 5 433 036 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.